

HELSINKI – Point de révision pour la rédaction du communiqué
Mercredi 29 juin 2016 – 13h30 à 13h45 EEST
ICANN56 | Helsinki, Finlande

THOMAS SCHNEIDER : Je vous prie de prendre vos places, s’il vous plaît. Merci à tous. Il va falloir commencer, parce que le temps passe et nous avons vraiment un ordre du jour très chargé. Il y a une révision des principes opérationnels, mais avant ça, je demande à Tom de donner des informations sur où on en est avec la rédaction du communiqué.

TOM DALE : Merci, Thomas. Bonjour. Je m’excuse en premier lieu de ne pas avoir respecté l’engagement que j’ai assumé hier de distribuer une nouvelle version du communiqué. Mais, vraiment, cela était impossible parce qu’il y a beaucoup de membres qui travaillent sur des textes spécifiques du communiqué.

Je veux vous dire très brièvement que, sur le texte de l’avis du GAC au Conseil d’Administration, c’est-à-dire la partie la plus importante du communiqué, il y a certaines modifications qui ont été suggérées sur les procédures et politiques des futurs gTLD. Ce ne sont pas des modifications majeures, mais des

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

changements finalement. Puis, l'accréditation des services de nomination et d'enregistrement fiduciaire : j'ai reçu un nouveau texte des co-présidents qui travaillent dans le Groupe de Travail de la Sécurité Publique qui se sont réunis avec la GNSO et le Conseil.

Après ces réunions, il y a eu quelques modifications. Pour ce qui est de l'avis sur les codes de pays à deux caractères pour les domaines de second niveau et les plans de mitigation proposés par les registres, nous avons une partie du texte qui est sous la responsabilité de l'Espagne et qui va être incluse dans le communiqué.

Nous attendons le nouveau texte pour l'utilisation des codes à trois caractères, de l'ISO 3166.

Nous avons également distribué hier une partie du texte et il est entré aux noms des OIG et des sigles présentés par la coalition.

Et la version suivante du communiqué sera distribuée cet après-midi. Je ne peux pas vous préciser l'heure exacte, mais je sais que dans cette réunion B on est tous contre le temps. C'est difficile de trouver le temps nécessaire pour la rédaction entre les sessions. Vous verrez que je vais vous donner une mise à jour et, demain matin, recevoir une version imprimée.

En plus des commentaires sur la version de cet après-midi que nous remercierons, c'est-à-dire que nous serons reconnaissants de votre collaboration.

THOMAS SCHNEIDER : Merci beaucoup. L'Iran, s'il vous plaît.

IRAN : Merci, Thomas.

J'ai envoyé un message en réponse à ce que l'on a débattu. Un message à Tom, Gema et d'autres membres. J'espère que vous l'aurez reçu et que mon commentaire aura été pris en compte.

TOM DALE : Je n'ai pas inclus ce document, mais j'imagine que le Groupe de Rédaction doit en tenir compte.

THOMAS SCHNEIDER : C'est ce qui se passe pendant les débats. Mais bon, le texte varie un peu.

D'autres commentaires?

Nous allons donc passer au point 17 de notre ordre du jour qui parle des principes opérationnels. Comme je l'ai dit, c'est très

important et je passe la parole aux deux co-présidents du groupe : le représentant de l'Inde et de la Namibie.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]